

## F. -- FINANCES

### Moyens de paiement

DATE	Circulation fiduciaire	DEPOTS				Total général	Bons du Trésor	Solde du compte d'opérations
		Banques	Chèques Postaux	Trésorerie générale	Total			
millions de francs								
1949 - 31 décembre ..	26.721	50.380	7.818	4.031	62.229	88.950	28.242	+ 10.559
1950 - 31 décembre ..	29.926	68.562	9.086	6.949	84.597	114.523	25.348	+ 4.502
1951 - 31 décembre ..	40.846	93.768	11.980	9.528	115.276	156.122	23.987	— 3.573
1952 - 31 décembre ..	45.796	105.443	13.887	8.514	127.844	173.640	24.906	— 1.192
1953 - 31 décembre ..	48.915	124.390	16.463	10.012	150.865	199.780	31.454	— 5.830
1954 - 31 décembre ..	55.494	132.149	17.424	12.488	162.061	217.555	35.712	+ 266
1955 - 31 mars .....	56.306	134.796	14.527	15.205	164.528	220.834	34.167	+ 6.670
1955 - 30 juin .....	61.868	134.909	14.556	15.770	165.235	227.103	34.752	+ 8.337
1955 - 30 septembre ..	64.800	131.780	15.024	18.341	165.145	229.945	32.853	+ 6.643
1955 - 31 décembre ..	65.548	127.333	16.960	19.662	163.955	229.503	32.755	+ 8.112
1956 - 31 mars .....	65.572	115.818	16.411	13.035	145.264	210.836	27.920	+ 4.617
1956 - 31 juin .....	66.581	89.961	16.004	18.456	124.421	191.002	27.630	— 14.631
1956 - 30 septembre ..	72.057		18.651	8.098			27.149	— 22.776

### Crédit

#### a) Situation des banques privées (1)

DATE	DEPOTS (passif)			ENGAGEMENTS (actif)			Bons du Trésor détenus (actif)	Bons d'équipement (actif)
	A vue (2)	A terme	Total	Total	dont			
					à la demande du Protectorat	Portef. commercial		
milliards de francs								
1949 - 31 décembre .....	46,32	3,57	49,89	36,85	6,71	7,86	16,04	1,37
1950 - 31 décembre .....	60,68	7,24	67,92	47,54	8,96	8,82	17,10	5,01
1951 - 31 décembre .....	76,04	16,67	92,71	75,67	13,13	17,65	15,30	7,27
1952 - 31 décembre .....	82,51	21,64	104,15	88,67	14,51	18,56	18,21	10,50
1953 - 31 décembre .....	93,15	29,65	122,80	102,60	19,16	21,50	21,79	12,16
1954 - 31 mars .....	93,90	32,32	126,22	102,25	17,36	24,12	26,12	12,86
1954 - 30 juin .....	95,08	28,97	124,05	102,12	14,55	27,16	24,76	12,71
1954 - 30 septembre .....	100,61	29,45	130,06	106,87	18,64	24,65	25,45	11,35
1954 - 31 décembre .....	99,55	30,89	130,45	108,03	20,68	27,07	26,86	11,06
1955 - 31 mars .....	101,82	31,31	133,13	105,15	16,18	28,34	27,43	12,32
1955 - 30 juin .....	106,21	26,92	133,12	107,93	17,33	28,02	25,28	13,39
1955 - 30 septembre .....	104,91	25,03	129,94	108,31	19,33	26,12	24,40	13,14
1955 - 31 décembre .....	99,19	26,19	125,39	103,35	16,67	26,91	23,56	13,23
1956 - 31 mars .....	93,30	20,63	113,93	96,74	16,00	24,09	22,58	13,41
1956 - 31 juin .....	76,93	13,03	89,96	86,04	13,54	21,89	21,59	14,84
1956 - 30 septembre .....								

(1) Y compris les opérations effectuées par la banque d'Etat du Maroc en tant qu'établissement privé.

(2) Y compris les comptes courants créditeurs.

## b) Situation de la banque d'Etat du Maroc

DATE	ACTIF					PASSIF
	Portefeuille commercial		Crédits utilisés		Bons du trésor	C. C. créditeurs et dépôts de fonds particuliers à vue
	Total	Dont réescomptes aux banques	Total	Dont garantis par l'Etat		
millions de francs						
1949 - 31 décembre .....	7.091	1.014	7.444	3.492	1.418	2.102
1950 - 31 décembre .....	6.997	6.659	10.768	5.688	4.745	2.015
1951 - 31 décembre .....	18.071	15.764	17.728	8.523	3.832	2.216
1952 - 31 décembre .....	20.747	16.771	18.954	8.513	3.781	2.100
1953 - 30 septembre .....	19.511	17.262	22.930	10.536	1.268	2.557
1953 - 31 décembre .....	20.689	18.479	21.026	10.806	7.051	2.356
1954 - 31 mars .....	17.025	14.502	19.006	9.973	4.284	2.477
1954 - 30 juin .....	16.383	13.552	19.814	9.205	2.152	2.207
1954 - 30 septembre .....	20.196	17.419	19.812	9.195	1.145	2.265
1954 - 31 décembre .....	20.379	17.239	21.927	9.372	3.625	2.468
1955 - 31 mars .....	17.372	14.817	18.613	7.000	1.969	2.387
1955 - 30 juin .....	16.903	14.877	19.690	8.379	3.412	1.944
1955 - 30 septembre .....	18.991	15.557	21.733	9.031	2.472	1.935
1955 - 31 décembre .....	21.863	17.846	19.220	8.772	3.046	1.863
1956 - 31 mars .....	22.846	18.818	22.768	9.159	1.339	2.107
1956 - 31 juin .....	32.396	28.235	30.596	10.440	1.719	1.718
1956 - 30 septembre .....	50.236	41.297	27.625	10.210	1.957	2.243

## c) Valeurs mobilières

Indice des cours des valeurs à revenu variable cotées à Casablanca

Base 100 fin décembre 1945

G R O U P E	1953	1954 fin décembre	1 9 5 5		1956		
			fin sept.	fin décembre	fin mars	Fin juin	fin sept.
Banque — Assurances .....	167	171	183	173	159	129	99
Sociétés immobilières .....	109	102	102	100	95	86	66
Sociétés de portefeuille .....	331	277	295	228	215	166	133
Eau — Electricité .....	114	118	135	119	114	81	66
Industries extractives .....	119	101	96	82	72	60	58
Industries alimentaires .....	262	224	258	229	225	182	177
Industries diverses .....	155	139	118	105	105	81	70
Transports .....	56	53	57	55	51	47	43
Commerce .....	205	195	186	155	126	120	105
Indice général .....	204	181	187	158	147	120	110

## Extrait du Rapport du Conseil d'Administration de la Banque d'Etat du Maroc pour l'Exercice 1955

Cet exercice et les premiers mois de 1956 ont été marqués par des événements politiques d'une importance considérable : le retour sur le trône de S.M. Sidi Mohammed V, la constitution d'un Gouvernement marocain, la mise en œuvre de l'Indépendance du Maroc et de l'unification du territoire national.

Si l'on considère que ces événements ont entretenu, pendant la moitié de l'année, une vive tension dans les esprits, on ne peut manquer d'être frappé, en examinant l'activité du pays en 1955, par la résistance de l'économie marocaine.

La production industrielle n'a marqué qu'une légère régression. La faiblesse relative de la production agricole n'est due qu'aux mauvaises conditions atmosphériques. Le commerce extérieur s'est développé. L'ensemble des entreprises n'a pas connu de difficultés sérieuses. La situation des établissements bancaires est restée saine. La stabilité monétaire n'a pas été menacée.

Sans doute les apports de capitaux extérieurs se sont ralentis et d'importantes sorties de fonds ont été constatées qui se sont gravement accentuées au cours des premiers mois de 1956.

Il ne faut donc pas se dissimuler l'ampleur des efforts à fournir au cours de l'année 1956. Dans l'avenir comme par le passé, ce n'est que par un effort de tous les instants que le Maroc pourra maintenir et développer l'activité économique et le niveau de vie d'un peuple en pleine expansion démographique. De surcroît, l'indépendance entraînera nécessairement des charges nouvelles pour le pays.

Plus que jamais, les ressources propres du Maroc, au premier rang desquelles figurent ses importantes ressources humaines, devront être pleinement utilisées. Plus que jamais aussi le pays aura besoin d'apports de capitaux extérieurs qui, en permettant d'équilibrer sa balance des paiements et de développer ses investissements, devront assurer la productivité du travail de la nation.

Dès son avènement, le Gouvernement marocain a montré son souci de stimuler et d'employer toutes les énergies et de sauvegarder le climat de confiance indispensable à l'investissement de capitaux. C'est du résultat et du maintien de ses efforts dans ces deux domaines que dépend l'avenir économique du pays.

Il importe essentiellement que la stabilité monétaire soit dans le même temps préservée. Sur ce point aussi

le Gouvernement marocain a, dès l'origine, pris une position qu'il devra fortifier. Il peut être assuré que, dans toute la mesure de ses moyens, l'Institut d'Emission veillera à prévenir l'apparition de tendances inflationnistes qui non seulement empêcheraient tout progrès réel, mais pourraient poser de graves problèmes sociaux et politiques.

En zone Sud du Maroc, malgré le développement des surfaces ensemencées, la récolte des céréales est moins importante que celle de l'année précédente qui avait bénéficié de conditions atmosphériques exceptionnelles. La production atteint cependant près de 25 millions de quintaux, chiffre supérieur à la moyenne des années 1951 et 1952. L'existence de stocks importants reportés de la campagne précédente a permis de maintenir les exportations à un niveau élevé.

La culture du riz continue à se développer dans des conditions satisfaisantes. En revanche la culture des légumineuses, généralement peu rentable, est en régression.

La campagne de primeurs n'a pas été aussi favorable qu'en 1954 : les exportations, quoiqu'en diminution, dépassent 3 milliards de francs.

En dépit des sérieux dégâts causés par l'invasion acridienne aux plantations du Sous, la campagne d'agrumes a donné des résultats satisfaisants. Les exportations ont atteint 182.000 tonnes. Devant la concurrence très vive, les prix ont accusé une certaine baisse ; la France reste l'acheteur le plus important.

La culture de la vigne ne marque pas de nouvel accroissement : la récolte de raisin continue néanmoins à augmenter, les jeunes plantations arrivant à maturité. La production de vin qui a dépassé 1.900.000 hectolitres, a pu être écoulée dans des conditions satisfaisantes, grâce au contingent d'importation en franchise de douane mis par la France à la disposition du Maroc.

Bien que dans le Sud les oliviers aient également souffert des sauterelles, la récolte d'olives a atteint 85.000 tonnes ; la récolte de dattes représente près de 100.000 tonnes.

Parmi les cultures industrielles, le coton continue à donner des résultats intéressants en terrain irrigué, particulièrement dans les Beni-Amir. La culture de la betterave, qui n'a jamais présenté qu'un caractère expérimental, paraît devoir être abandonnée faute de débouchés au Maroc.

Le cheptel a bénéficié de l'abondance des pâturages. Soutenus par une forte demande au cours du dernier trimestre, les cours du bétail ont accusé une certaine hausse.

La mise en service de l'ensemble des installations hydro-électriques de Bin-el-Ouidane et Afourer a permis une augmentation d'un tiers environ de la capacité de production d'électricité. La consommation totale qui a atteint 911 millions de kWh contre 857 millions en 1954 a pu, grâce à l'importance des pluies, être couverte à concurrence de 85 % par les seules centrales hydrauliques.

Malgré le développement de la demande privée au Maroc et un accroissement des exportations de charbon, le nouveau ralentissement d'activité des centrales thermiques a justifié une légère diminution de l'extraction qui s'est abaissée de 486.000 tonnes en 1954 à 467.000 tonnes en 1955.

La Société Chérifienne des Pétroles, tout en poursuivant l'exploitation de quelques puits productifs et en assurant la distillation du pétrole brut, consacre aux recherches la plus grande partie de son activité.

Les phosphates ne cessent de tenir une place essentielle dans l'économie marocaine. Afin de satisfaire une demande en accroissement constant, la production s'est élevée au niveau record de 5,3 millions de tonnes. Les exportations représentent la valeur de 21 milliards de francs, soit environ le cinquième des exportations marocaines.

La hausse des cours des métaux non ferreux a entraîné un développement important de la production de plomb et de zinc ainsi qu'une reprise très sensible de l'extraction et des exportations de minerai de manganèse. Malgré une légère diminution de l'extraction du minerai de fer, l'indice de l'activité minière — phosphates non compris — est passé de 228 à 238.

La situation des industries alimentaires, à l'exception toutefois des fabriques de conserves de poisson, est dans l'ensemble assez satisfaisante.

Les minoteries et les brasseries ont fait preuve d'une bonne activité. Les raffineries de sucre ont dû développer leur production pour satisfaire une consommation toujours accrue.

Les huileries et les savonneries, dont la situation avait pu paraître compromise il y a quelques années, ont retrouvé un certain équilibre, traitant un tonnage comparable à celui de 1954.

Une campagne de pêche peu abondante et la hausse du prix du poisson ont gêné certaines usines de conserves. Les efforts de normalisation de la production et de prospection des marchés extérieurs poursuivis par les principales sociétés donnent cependant des résultats intéressants. Les exportations, sensiblement égales à celles de l'année 1954, ont dépassé en valeur 6 milliards de francs.

L'industrie textile avait bénéficié, dès la fin de 1954, de diverses mesures de soutien prises en sa faveur par l'Administration pour lui permettre de faire face à la concurrence des importations. Les effets de ces dispositions se sont fait sentir au cours des derniers mois.

Malgré l'appui des autorités, l'artisanat n'a pu développer son activité. Seuls les articles de maroquinerie et les tapis de fabrication traditionnelle font l'objet d'une demande importante.

Les usines de ciment ont travaillé au plein de leur

capacité qui, atteignant 700.000 tonnes par an, leur permet de satisfaire la totalité des besoins du Maroc en qualités courantes. Certains ciments de qualités spéciales, qui représentent d'ailleurs une faible partie de la consommation, doivent encore être importés.

L'activité des industries du bâtiment n'accuse, au cours de l'année, qu'une diminution relativement peu importante. Le développement de la construction de bâtiments administratifs et d'habitations à bon marché destinées notamment à la population marocaine a partiellement compensé le ralentissement des constructions privées. Les permis de construire délivrés en 1955 représentent 1.705.000 m<sup>2</sup> pour 25.700 millions de francs, soit une diminution de moins de 4 % par rapport à l'année précédente.

Le mouvement de l'ensemble des ports enregistre une légère augmentation. Le port de Casablanca assure 90 % d'un trafic maritime total de 10,6 millions de tonnes de marchandises. Le poids des exportations, dont la majeure partie consiste en matières premières, représente près de trois fois celui des importations : celles-ci portent essentiellement sur des produits de consommation.

La clientèle des lignes de transport par mer est en accroissement. Les liaisons par avion ont, d'autre part, bénéficié de la mise en service de nouveaux appareils : les messageries aériennes permettent d'assurer, dans les meilleures conditions de rapidité et de sécurité, l'expédition de certaines denrées périssables, particulièrement de primeurs.

Les transports de marchandises par chemins de fer et par route se sont légèrement développés.

Afin d'améliorer le niveau de l'emploi, divers chantiers de grands travaux ont été ouverts sous l'impulsion du Gouvernement, particulièrement à Casablanca. Cependant le mouvement de migration des campagnes vers les villes qui pose un problème permanent, ne semble pouvoir être ralenti que par l'élévation du standard de vie des populations agricoles et l'aménagement de l'habitat rural.

L'indice des prix de gros marque une légère tendance à la baisse : il passe de 2.862 à 2.814 du début à la fin de l'année.

Plus sensibles aux conditions locales, les prix de détail enregistrent une faible hausse, l'indice s'élevant de 2.861 en janvier 1955 à 2.985 en janvier 1956.

Le commerce de détail s'est senti de la situation politique, particulièrement dans les villes. Les fermetures de magasins au cours des trois premiers trimestres ont été fréquentes et prolongées ; cependant le calme retrouvé au cours des derniers mois de l'année a favorisé une reprise sensible des affaires et permis l'écoulement de stocks importants, particulièrement de tissus et de produits alimentaires.

Le nombre des faillites, des liquidations judiciaires et des protêts enregistre un certain accroissement qui, compte tenu des circonstances, ne présente pas de caractère inquiétant.

Le volume des opérations traitées par l'Office de Cotation des Valeurs Mobilières a peu varié par rapport à 1954. Après une certaine hausse pendant le premier trimestre, les cours ont enregistré une baisse sensible : l'indice des valeurs à revenu variable termine l'année à 158 contre 181 le 31 décembre 1954.

En fin d'année les recouvrements budgétaires relatifs à l'exercice 1955 étaient analogues à ceux de l'exercice

précédent à la même époque. Les rentrées du Tertib — inférieures aux prévisions en raison notamment de la récolte moins importante — ont subi certains retards qui ont été partiellement rattrapés dans les premiers mois de 1956.

La modification des structures administratives, conséquence de la nouvelle situation politique, a retardé l'établissement du budget pour 1956 ; des crédits provisoires ont été ouverts pour les premiers mois de l'année. Une augmentation sensible de la taxe de transaction appliquée depuis le 1<sup>er</sup> avril 1956 doit assurer un complément de ressources appréciable. En contrepartie, la taxe d'habitation, d'une rentabilité assez faible, a été supprimée.

La circulation des billets de votre Institut atteignait 65.548 millions de francs le 31 décembre 1955, soit une augmentation de 18,1 % par rapport au 31 décembre 1954. Les variations saisonnières ont été plus atténuées qu'au cours de l'année précédente, l'influence de la commercialisation de la récolte ayant été moins sensible. L'augmentation a été régulière, entraînée par un développement constant des dépenses publiques marocaines et françaises que justifiait la situation. Le dernier trimestre de l'année a cependant été marqué par une légère baisse et la circulation, en fin d'année, est inférieure de 400 millions au maximum atteint en octobre.

La circulation des monnaies divisionnaires et des pièces d'argent a évolué de façon analogue.

Les dépôts à la Banque d'Etat du Maroc, dans les Banques, à la Trésorerie Générale et aux Chèques Postaux, qui s'élevaient à 155 milliards de francs le 31 décembre 1954, ont atteint le maximum de 164,6 milliards en juillet 1955, pour redescendre ensuite à 151 milliards en fin d'année.

La composition de la masse des moyens de paiement, dans laquelle la monnaie fiduciaire, poursuivant le mouvement amorcé en 1954, trouve une place plus large aux dépens de la monnaie scripturale, subit ainsi une modification sensible.

Le montant des effets publics détenus par les Banques et l'Institut d'Emission a légèrement diminué passant de 42 à 40 milliards.

Le volume des crédits bancaires utilisés atteint 127 milliards le 31 décembre 1955, soit une diminution de 3 milliards par rapport au 31 décembre 1954. Sans se départir d'une certaine prudence, les Banques n'ont cependant pratiqué aucune politique de restriction. Leur situation dans l'ensemble est satisfaisante : déjà sensible en 1954, la tendance à développer les crédits commerciaux ou garantis par rapport aux crédits en blanc, s'est affirmée.

Les échanges extérieurs ont été caractérisés par une progression sensible des exportations et une légère diminution des importations.

Le déficit atteint cependant 55 milliards de francs : la valeur totale des importations qui s'élève à 164 milliards n'est couverte qu'à concurrence de 66 % par l'ensemble des exportations qui représentent 109 milliards de francs marocains.

Le volume des importations de biens de consommation et de biens d'équipement non durables reste un élément essentiel de ce déséquilibre. La moitié du déficit concerne la zone dollar et les pays de l'Union Européenne de Paiements, zone franc non comprise.

D'une année à l'autre, le déficit avec la zone franc est tombé de 44 à 26 milliards par suite d'un accroissement de 8 milliards des exportations et d'une diminution de 10 milliards des importations.

En zone Nord du Maroc les conditions atmosphériques ont été également peu favorables à la récolte de céréales. Les conséquences de cette campagne ont été atténuées par l'importance des excédents reportés des récoltes 1953 et 1954.

Les cultures maraîchères en revanche ont donné des résultats satisfaisants, de même que la récolte d'agrumes.

L'amélioration du bétail par des croisements appropriés contribue, avec la création de races plus résistantes, à maintenir le cheptel dans un état sanitaire satisfaisant.

La production d'énergie électrique, en majeure partie d'origine hydraulique, a augmenté et atteint 75 millions de kWh couvrant les besoins de la zone et une partie de ceux de Tanger.

Les mines de fer du Rif qui constituent une des richesses de la région ont développé leur production qui a atteint 1 million de tonnes contre 800.000 en 1954.

L'extraction des métaux non ferreux, notamment le plomb, le zinc, le manganèse et l'antimoine, a enregistré des progrès sensibles.

Une bonne campagne de pêche a permis aux usines de conserves d'accroître leur activité : les exportations ont doublé par rapport à 1954.

L'usine de ciment de Tétuan a produit 43.000 tonnes au cours de l'année en ne travaillant qu'à 60 % de sa capacité. Elle a cependant couvert l'ensemble des besoins de la zone et permis de réaliser certaines exportations.

Assez active à Tétuan, la construction privée est réduite dans les autres régions. Les travaux publics bien qu'en légère régression restent importants.

Les prévisions budgétaires pour 1956 enregistrent un accroissement sensible : le montant des recettes et des dépenses s'élève à 634 millions de pesetas, soit 214 millions de plus qu'en 1954.

D'une superficie très faible, ne disposant que de moyens insuffisants en énergie, la zone de Tanger ne peut connaître, dans les domaines agricoles et industriels, qu'un essor limité. Les opérations financières qui assuraient sa prospérité sont d'autre part réduites depuis que la situation internationale s'est améliorée. Tanger est donc redevenue ce qu'elle était avant la guerre et tire l'essentiel de ses ressources d'une certaine activité du tourisme et du trafic portuaire.

Les installations du port ont été améliorées conformément au programme établi. Les mouvements de marchandises ont augmenté et atteint 2.932.000 tonnes contre 2.626.000 en 1954, corrélativement à un certain accroissement du commerce extérieur. Les exportations s'élèvent en valeur à 1.400 millions de francs et les importations à 9.900 millions. Le déficit commercial, toujours important, reste analogue à celui de l'année précédente.

Le marché des changes, qui reflète généralement, avec le décalage des frais de transfert, les cours pratiqués sur des places plus importantes, a été assez peu affecté par les événements politiques propres au Maroc. En revanche, les sorties d'or qui se trouvaient sous le régime de l'entrepôt fictif se sont développées en fin d'année ; les

transactions locales ont été insignifiantes et les cours sont restés stables aux environs de 34,95 dollars l'once.

Les recettes budgétaires réalisées en 1955 ont dépassé les prévisions cependant que les dépenses restaient inférieures, faisant ressortir ainsi un excédent de plus de 300 millions de francs. Le budget de 1956 prévoit 1.995 millions de francs de dépenses et 2.025 millions de recettes.

Au cours de l'exercice 1955, l'activité de la Banque d'Etat du Maroc est restée stable par rapport à l'exercice précédent.

Les crédits consentis directement à l'économie marocaine ont peu varié et les Banques n'ont pas eu à recourir plus que de coutumes aux facilités mises à leur disposition, malgré une certaine diminution du volume des dépôts.

La moyenne mensuelle des utilisations de l'ensemble de nos facilités de crédit, à l'exclusion des escomptes de Bons, dépasse 39 milliards de francs et reste analogue à celle de l'année 1954.

Cette situation a tendance à se modifier au cours des premiers mois de 1956.

Notre taux d'escompte officiel, fixé à 3,50 %, n'a pas été modifié.

Les conditions des crédits à moyen terme ont été réduites au début de l'année 1955 ainsi que nous l'avons déjà indiqué dans notre dernier rapport. L'encours total des crédits enregistre une certaine diminution par suite de l'amortissement progressif de divers crédits spéciaux accordés pour le financement de l'équipement hydro-électrique et minier. Une part importante des crédits ouverts au cours de l'année 1955 concerne la construction de logements.

Notre Institut a assuré, pour le compte de l'Administration, l'émission d'un montant nominal de 5 milliards de francs de Bons d'Equipement, soit le double du montant émis en 1954. Le montant nominal de Bons en circulation, qui atteint 17,5 milliards le 31 décembre 1955, enregistre une augmentation de 1,9 milliard au cours de l'année.

A la demande de l'Administration nous avons dirigé l'émission sur le marché local d'un emprunt à 20 ans émis par la Ville de Casablanca pour un montant de 450 millions de francs au taux de 6,25 %.

Nos services ont également prêté leur concours à une émission de 1 milliard de francs de nominal d'obligations à 6,50 % de la Caisse de Prêts Immobiliers du Maroc ainsi qu'à une première tranche de 100 millions d'un emprunt obligataire de la Cellulose du Maroc, garanti par le Gouvernement chérifien.

Les mouvements d'espèces à nos guichets accusent une augmentation sensible et passent de 242 milliards de francs en 1954 à 261 milliards en 1955. L'activité des Chambres de Compensation s'est également développée : le montant des opérations réglées est passé de 704 à 728 milliards de francs, dont 560 milliards concernent la place de Casablanca.

Les opérations traitées en zone Nord et à Tanger sont toujours peu importantes.

Nous tenons cette année encore à exprimer au personnel de votre Institut la sincère reconnaissance que nous lui devons pour le précieux concours qu'il nous apporte à tous les rangs de la hiérarchie.

Les récentes dispositions prises en faveur du régime de prévoyance lui témoignent notre attachement en lui donnant les apaisements souhaitables.

Le Bilan que nous vous présentons appelle les observations suivantes :

#### A L'ACTIF

L'augmentation de la circulation dont il vous a été rendu compte a nécessité l'acquisition en cours d'exercice, au cours officiel de 393.000 francs le kilo, de 1.996 kilos d'or fin pour renforcer l'encaisse métallique statutaire figurant au Bilan pour F 7.413.249.220.

Le poste « Bons du Trésor en France » accuse une augmentation de F 2.500 millions représentant le montant des Bons du Trésor souscrits pour parfaire la couverture de la circulation, aménagement conforme aux accords intervenus en octobre 1951 avec le Gouvernement français.

Les « Comptes débiteurs » sont en diminution de F 2.966 millions, conséquence de la contraction en fin d'année de certaines opérations courantes par rapport au 31 décembre précédent.

Le poste « Trésor Public à Paris » figure au Bilan avec un solde créditeur de F 8.111 millions. Ce très sensible accroissement de notre créance sur le Trésor français résulte notamment de dépenses exposées pour le renforcement des services de sécurité imposé par les circonstances et de la diminution du déficit de la balance commerciale.

L'augmentation de F 781 millions du poste « Caisses de Prévoyance et Fonds de retraites du personnel » provient de l'affectation à ce poste du Portefeuille-Titres figurant antérieurement dans les « Comptes Spéciaux et Divers » sous rubrique « Régime de Prévoyance du personnel », en contrepartie de provisions déjà constituées, ainsi que du emploi en valeurs mobilières de la dotation faite sur les profits de l'exercice 1954 dont notre rapport précédent vous a rendu compte.

#### AU PASSIF

Le montant des billets de banque en circulation au 31 décembre 1955 s'élève à F 65.548.337.450. Il se décompose comme suit :

9.086.536 coupures de F	5 pour F	45.432.680
2.000.985	10	20.009.850
837.926	20	16.758.520
5.291.744	50	264.587.200
9.121.862	100	912.186.200
6.302.482	500	3.151.241.000
13.210.337	1.000	13.210.337.000
4.964.461	5.000	24.822.305.000
2.310.548	10.000	23.105.480.000

53.126.881 coupures pour ..... F 65.548.337.450

Les « Comptes Créditeurs » figurent au Bilan en diminution de F 1.275 millions, affectant les soldes des comptes de dépôts.

Les « Comptes Spéciaux et Divers » font apparaître une différence en moins de F 464 millions provenant

essentiellement du virement au compte « Caisses de Prévoyance et Fonds de retraites du personnel » des provisions d'ensemble de F 450 millions destinées au régime de prévoyance dont nous venons de vous entretenir.

L'augmentation de F 800 millions du poste « Caisses de Prévoyance et Fonds de retraites du personnel » représente la contre-partie de l'aménagement du poste équivalent de l'actif, augmenté de la dotation constituée avant répartition des bénéfices du présent exercice.

Votre Conseil a jugé qu'il était indispensable d'accroître, dans le cadre des engagements résultant de l'application du Règlement du Régime de Prévoyance, les disponibilités du Fonds de Retraites.

Les versements contractuels au Gouvernement chérien s'élèvent à F 201.330.616 dont F 174.029.520 représentent la redevance sur la circulation et F 27.301.096 les rétrocessions conventionnelles d'intérêts.

Après constitution de provisions pour éventualités diverses, amortissement de dépenses immobilières et dotation en faveur du régime de prévoyance, les bénéfices

de l'exercice 1955 s'élèvent à ..... F 260.037.546 auxquels s'ajoute le report de l'exercice 1954, soit ..... F 12.206.755

Les bénéfices distribuables ressortent ainsi à ..... F 272.244.301

Compte tenu des prélèvements statutaires, il reste une somme de ..... F 244.161.547

dont nous proposons la répartition suivante :

— dividende supplémentaire de F 1.225 par action, sur 92.400 actions, soit ..... F 113.190.000  
 — dotation à la réserve supplémentaire .. F 120.000.000  
 — report à nouveau ..... F 10.971.547

F 244.161.547

Si vous approuvez cette répartition le dividende pour l'exercice 1955 sera maintenu à F 1.250 par action et la réserve supplémentaire portée à 1 milliard 120 millions de francs.

**BILAN AU 31 DECEMBRE 1955**  
**après répartition des bénéfices**

**ACTIF**

**PASSIF**

	FRANCS		FRANCS
Encaisse-or .....	7.413.249.220	Capital .....	46.200.000
Disponibilités en devises .....	1.915.142.369	Réserve légale .....	11.550.000
Disponibilités en francs français .....	6.405.034.704	Réserve supplémentaire .....	1.120.000.000
Bons du Trésor en France .....	6.200.000.000	Billets de banque en circulation .....	65.548.337.450
Portefeuille-Titres .....	756.049.117	Billets de banque en circulation, Hassani (Peseta Hassani 35.640) .....	67.716
Portefeuille-Effets .....	21.352.786.866	Effets à payer .....	148.043.431
Monnaies diverses .....	517.528.427	Comptes créditeurs .....	5.508.647.743
Correspondants hors du Maroc .....	2.245.976.878	Comptes spéciaux et divers .....	2.551.962.525
Correspondants au Maroc .....	1.339.155.467	Comptes d'encaissement .....	373.470.778
Effets à l'encaissement .....	373.470.778	Gouvernement marocain (zone Sud) ....	2.614.020.517
Comptes débiteurs .....	15.894.146.539	Gouvernement marocain (zone Nord) ....	743.248.787
Comptes spéciaux et divers .....	5.503.245.775	Gouvernement marocain (zone de Tanger)	354.905.065
Trésor Public à Paris (Compte d'opérations, Convention du 29 décembre 1921) ....	8.111.962.128	Caisses de Prévoyance et Fonds de Retraites du Personnel .....	1.777.182.063
Gouvernement marocain, zone Sud (Convention du 28 décembre 1921) ....	15.000.000	Comptes d'ordre et divers .....	2.086.570.591
Avances suivant Convention du 30 juin 1947 et avenants .....	2.800.000.000	Bénéfices reportés de l'exercice 1955 ....	10.971.547
Gouvernement marocain, zone Nord (Convention du 23 mars 1928) .....	3.212.270		
Immeubles .....	100.000.000		
Caisses de Prévoyance et Fonds de Retraites du Personnel (Portefeuille-Titres) ..	1.412.935.997		
Comptes d'ordre et divers .....	536.281.678		
<b>TOTAL .....</b>	<b>82.895.178.213.</b>	<b>TOTAL .....</b>	<b>82.895.178.213</b>

## RAPPORT DES CENSEURS

La masse monétaire a poursuivi, au cours de l'exercice 1955, son expansion mais à un rythme ralenti : l'augmentation de 6 milliards de francs environ représente à peine 3 % contre 9 % en 1954 et 14 % en 1953.

Cette augmentation est le solde de deux mouvements contraires : développement de la monnaie fiduciaire et contraction de la monnaie scripturale.

La circulation des billets s'est accrue de plus de 10 milliards au cours de l'année. L'influence de la situation politique a été plus sensible que celle des facteurs économiques : les variations saisonnières, partiellement masquées par un mouvement de hausse constant, n'ont pas été aussi apparentes qu'à l'habitude.

Les dépôts dans les Banques, aux Chèques Postaux et au Trésor, après s'être élevés jusqu'en juillet de façon relativement plus rapide que les années précédentes, ont enregistré ensuite une baisse sensible pour atteindre le 31 décembre 1955 un niveau inférieur de près de 4 % à celui de décembre 1954. Il convient toutefois de remarquer que cette situation tient à la diminution de certains dépôts de fonds publics ou semi-publics, les dépôts des particuliers et des entreprises privées se maintenant en fin d'année à un montant légèrement supérieur à celui de la fin d'année précédente.

Comme en 1954 l'expansion de la masse monétaire trouve l'essentiel de ses contreparties dans l'évolution de la situation du Trésor Chérifien ; les crédits à l'économie, pour la première fois depuis de nombreuses années enregistrent une certaine réduction, cependant que le montant total des avoirs mobilisables hors du Maroc est relativement stable.

En dehors d'une courte période en janvier, le Compte d'Opérations est resté constamment créditeur. Il s'est élevé par paliers successifs jusqu'à 8.842 millions fin juillet pour descendre ensuite progressivement à 1.542 millions en novembre et remonter très rapidement jusqu'au maximum de l'année — 11.496 millions — au milieu de décembre. Le 31 décembre 1955, il restait créditeur de 8.112 millions contre 266 millions le 31 décembre 1954.

Le Compte spécial des Bons du Trésor souscrits à Paris par la Banque d'Etat du Maroc accuse également une augmentation importante. Il s'est élevé de 3.700 millions à la fin de 1954 à 6.600 millions en mai pour terminer l'année, après des variations de faible amplitude, à 6.200 millions. En revanche, le volume des Bons du Trésor détenus au Maroc par le système bancaire a diminué de près de 4 milliards : il atteint 26.604 millions dont votre Institut, par le jeu des escomptes et des avances, porte 41 %.

Le solde des comptes des Banques hors du Maroc a d'autre part diminué de 3,5 milliards pour devenir très légèrement débiteur.

En définitive et bien que leur composition se soit sensiblement modifiée, les avoirs extérieurs ont au total peu varié depuis quatre ans. Ils atteignent 53,5 milliards, contre 52,5 à la fin de l'année 1954.

Les créances sur le Gouvernement Chérifien s'accroissent de 3,5 milliards par suite du développement du portefeuille bancaire de Bons d'Equipement qui s'élève à 13.620 millions, de l'augmentation des dépôts de particuliers aux Chèques Postaux et de la monnaie métallique en circulation, alors que, dans le même temps, ses placements extérieurs diminuent de près de 2,5 milliards.

Les crédits à l'économie, en diminution de 3 milliards, atteignent en fin d'exercice, 127 milliards. La Banque d'Etat du Maroc, par le jeu de ses diverses opérations, couvre 35 % de ce montant, contre 35,5 % le 31 décembre 1954.

Les opérations d'escompte commercial enregistrent un nouveau développement et passent de 24,5 % à 26,5 % de l'ensemble des crédits à l'économie.

Le montant des autorisations de crédit accordées par la Banque d'Etat du Maroc aux organismes bancaires a légèrement diminué : l'utilisation relative de l'ensemble des fiches a peu varié et atteint 37,5 %. Le pourcentage d'utilisation des facilités de réescompte s'élève de 32,45 à 37 %, cependant que les avances sur effets publics sont moins utilisées qu'à la fin de l'année précédente — 39,3 contre 55,45 % —. Ces mouvements tiennent à la fois publics par rapport aux fiches de réescompte et, semble-t-il, au souci de certaines Banques d'utiliser les remises au réescompte pour leurs besoins de trésorerie permanents, de préférence aux avances sur Bons qui couvrent de façon moins rigide leurs besoins passagers.

L'augmentation de la circulation des billets a nécessité le renforcement de l'encaisse qui doit en assurer la garantie. Le 31 décembre 1955 cette encaisse représentait 34,6 % de la circulation, soit plus du tiers statutaire et se décomposait comme suit :

Encaisse-or .....	F	7.413.249.220
Disponibilités en devises .....	F	1.915.142.369
Disponibilités en francs français .....	F	6.405.034.704
Compte spécial de Bons du Trésor en France .....	F	6.200.000.000
Portefeuille-titres .....	F	756.049.117
<b>Total .....</b>	<b>F</b>	<b>22.689.475.410</b>

L'encaisse-or dont le poids s'élevait fin 1954 à 16.866 kg a été portée, à la suite de divers achats, à 18.863 kg et couvre largement le neuvième de la circulation fiduciaire.

Tout au long de l'année, votre Institut a dû user de la faculté qui lui a été accordée en octobre 1951 de souscrire, par prélèvement sur le Compte d'Opérations, des Bons du Trésor français afin d'accroître les éléments de l'encaisse qui ne sont pas obligatoirement constitués par de l'or.

Cette disposition a permis d'assurer, dans des conditions satisfaisantes, le respect des règles statutaires malgré le développement important de l'émission.